

## Etat des Lieux du MDRP en République Démocratique du Congo – Juillet 2007

**La première phase du Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (PNDDR) financé par le MDRP en RDC est en voie d'achèvement.** Cette phase a été complétée en Décembre 2006, date butoir fixée par le Gouvernement en collaboration avec la communauté internationale, et a permis la démobilisation de 121 942 combattants.

**Une deuxième et nouvelle phase pour soutenir les groupes restants nécessiterait :**

- La démobilisation de 23 000 combattants supplémentaires
- Une aide à la réinsertion pour 12 700 membres des groupes armés dans l'Est
- L'achèvement de l'aide à la réintégration pour 40 000 ex-combattants déjà dans le programme national ainsi qu'un soutien à la réintégration pour les 23 000 ex-combattants supplémentaires mentionnés ci-dessus
- Le soutien d'approximativement 9 000 enfants relâchés par les groupes armés ; et
- Un soutien spécialisé pour environ 10 500 ex-combattants invalides.<sup>1</sup>

**Le MDRP a mobilisé \$72 millions pour financer ces activités,** démontrant ainsi le fort engagement du partenariat MDRP pour la paix et le développement en RDC et dans la région des Grands Lacs. **Ce montant vient en supplément des presque \$200 millions déjà fournis à ce jour par le MDRP.**

**Le décaissement des \$72 millions sera effectué une fois que le Gouvernement de la RDC aura procédé aux démarches énumérées ci-dessous et convenues conjointement avec le Gouvernement, les bailleurs de fonds du MDRP, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement pour le maintien des normes de bonne gouvernance.**

- Le remboursement par le Gouvernement de la RDC au MDRP/IDA de \$6.8 millions de dépenses et passations de marché déclarés inéligibles
- La dissolution de la CONADER par Décret Présidentiel
- La création d'une petite et simple unité d'exécution par le Ministre de la Défense, avec un organigramme et un personnel acceptable ainsi que la présence d'une agence internationale approuvée pour la gestion des passations de marché et des questions financières.

Le Gouvernement a amorcé le transfert de la première tranche du remboursement et a dissolu la CONADER. **Toutefois, la structure organisationnelle et le personnel de la nouvelle unité d'exécution ne répondent pas aux termes convenus.**

**Le MDRP est de ce fait dans l'incapacité de déboursier les nouveaux fonds jusqu'à ce que le Gouvernement ait résolu les problèmes de structure organisationnelle et de personnel.** Nous sommes conscients des possibles conséquences négatives pour les bénéficiaires et la sécurité à long-terme si le PNDDR n'est pas achevé. Toutefois les leçons de la première phase du programme et les règles de bonne gouvernance requièrent que la nouvelle unité d'exécution soit pleinement responsable vis-à-vis des parties prenantes, avec des mécanismes de supervision adéquats, des procédures de choix du personnel transparentes, et des structures qui permettront une mise en œuvre efficace et financièrement viable.

**Le MDRP reste engagé dans son appui aux efforts du PNDDR en RDC.** La Banque mondiale et les partenaires du MDRP travaillent actuellement avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes afin de faciliter la mise en place et le démarrage de la deuxième phase. En attendant, les activités de DDR continueront jusqu'à l'épuisement des fonds. Le MDRP explore également d'autres mécanismes pour faciliter le soutien aux ex-combattants en RDC.

<sup>1</sup> Nombre de bénéficiaires ajusté depuis l'état des lieux du MDRP en RDC de Mai 2007